



RésoSanté
Colombie-Britannique

Votre santé en français

INFIRMIER·ÈRE AUTORISÉ·E

INFIRMIER·ÈRE AUXILIAIRE AUTORISÉ·E



INFIRMIER·ÈRE AUTORISÉ·E

INFIRMIER·ÈRE AUXILIAIRE

AUTORISÉ·E

Vous exercez le métier d’infirmier·ère dans un autre pays et vous souhaitez désormais le pratiquer en Colombie-Britannique? Vous êtes au bon endroit: sur cette page, vous trouverez la procédure détaillée pour faire valoir vos diplômes et vous enregistrer à l’ordre provincial de votre profession.

Notez bien que cet article concerne la procédure pour exercer le métier d’infirmier·ère autorisé·e (Registered Nurse) ou d’infirmier·ère auxiliaire autorisé·e (Licensed Practical Nurse). La procédure liée au métier d’infirmier·ère praticien·ne (Nurse Practitioner) est différente, veuillez consulter notre page dédiée.

Si ces noms ne vous disent rien, pas d’inquiétude: reportez-vous à la section **“Un peu de vocabulaire”** de cet article pour en apprendre plus.



Les prérequis:

La profession d’infirmier·ère autorisé·e est réglementée en Colombie-Britannique, c’est-à-dire qu’elle est gérée et contrôlée par un organisme provincial: le *British Columbia College of Nurses and Midwives (BCCNM)*. Pour pouvoir exercer ce métier, il faudra impérativement [vous enregistrer](#) auprès de cet organisme. Avant de commencer la procédure, assurez-vous de répondre à ces prérequis:

- avoir un diplôme d’infirmier·ère reconnu dans le pays où vous exercez;
- avoir exercé ce métier au moins 1125 heures durant les 5 dernières années.

Nous vous recommandons également de lire toute cette page avant de commencer vos démarches, afin d’avoir une vision d’ensemble des étapes qui vous attendent.

Un peu de vocabulaire:

Commençons par distinguer les différents métiers que regroupe le terme “infirmier·ère”:

- **Infirmier·ère autorisé·e (IA):** le diplôme canadien pour exercer ce métier est le Baccalauréat en Sciences infirmières ([*Bachelor in Science of Nursing*](#)), qui s’obtient après 4 ans d’études supérieures. Les IA ont pour missions principales d’établir des bilans de santé, d’administrer des médicaments et traitements, ou encore de faire de la prévention auprès des patient·e·s. Ils et elles peuvent superviser d’autres professionnel·le·s de santé, notamment des IAA.
- **Infirmier·ère auxiliaire autorisé·e (IAA):** le diplôme canadien pour exercer ce métier est le Diplôme en soins infirmiers auxiliaires (*Practical Nursing Diploma*) qui s’obtient après 2 ans d’études. Les IAA se concentrent davantage sur des soins médicaux de base, comme prendre les signes vitaux, soigner des blessures, s’assurer de la bonne prise d’un médicament ou encore aider un·e patient·e dans sa toilette et dans des tâches quotidiennes. Les IAA sont généralement placé·e·s sous la direction d’un·e IA ou d’un·e médecin.
- **Infirmier·ère praticien·ne (IP):** nécessite l’obtention d’une Maîtrise (*Master*), soit deux années d’études supplémentaires après l’obtention d’un Baccalauréat en Sciences Infirmières. A la manière d’un·e médecin de famille, les IP peuvent prendre directement en charge des patient·e·s pour les examiner, poser un diagnostic, traiter des pathologies, demander et interpréter des examens en laboratoire, etc. Référez-vous à notre article dédié pour en savoir plus.

Anglais	Français
Registered Nurse (RN)	Infirmier·ère autorisé·e (IA)
Licensed Practical Nurse (LPN)	Infirmier·ère auxiliaire autorisé·e (IAA)
Nurse Practitioner (NP)	Infirmier·ère praticien·ne (IP)
British Columbia College of Nurses and Midwives (BCCNM)	<i>Pas de traduction officielle</i> Ordre des infirmier·ère·s et sages-femmes de Colombie-Britannique
National Council Licensure Examination - Registered Nurses (NCLEX-RN)	<i>Pas de traduction officielle</i> Examen des infirmier·ère·s autorisé·e·s
Regulatory Exam - Practical Nurse (REX-PN)	<i>Pas de traduction officielle</i> Examen des infirmier·ère·s auxiliaires autorisé·e·s

La procédure en bref:

Le processus pour faire reconnaître votre expérience en tant qu'infirmier-ère et exercer en Colombie-Britannique va nécessiter de remplir de nombreux formulaires et de passer plusieurs examens. Il peut paraître très long, mais il n'a rien d'impossible si vous vous armez de patience! Les étapes clés sont les suivantes:

- Faites reconnaître votre formation et vos diplômes obtenus à l'étranger;
- Prouvez que vous avez un niveau d'anglais suffisant pour exercer;
- Faites certifier vos pièces d'identité;
- Inscrivez-vous à l'Inspire Global Assessments;
- Commencez votre inscription auprès du British Columbia College of Nurses and Midwives (BCCNM);
- Passez les examens nécessaires.

Au terme de cette procédure, vous aurez l'autorisation d'exercer votre profession.

1. Faites reconnaître vos diplômes

La toute première étape de vos démarches doit être de faire reconnaître votre formation et vos diplômes. Pour ce faire, vous pouvez passer par différents organismes:

- [World Education Service \(WES\)](#)
- [International Credential Assessment Service \(ICAS\)](#)
- [International Credential Evaluation Service \(ICES\)](#)
- [National Nursing Assessment Service \(NNAS\)](#)
- [Comparative Education Service, University of Toronto School of Continuing Studies](#)

Nous détaillerons ici la procédure sur WES, l'une des plateformes les plus utilisées, mais vous êtes libre de passer par l'organisme de votre choix.



Tout d'abord, vous allez devoir créer votre compte sur le [site internet de WES](#) (l'inscription peut se faire en anglais ou en français; cependant la version française n'est pas encore aboutie et de nombreuses parties du formulaire ne sont pas traduites).

Choisissez d'entamer la procédure "WES Standard Application", puis remplissez tous les champs nécessaires: coordonnées, informations personnelles, certification demandée, détails sur votre formation.

Dans l'onglet "Destinataire du rapport"/"Report recipient", ajoutez votre adresse en premier destinataire et, pour le second destinataire, ajoutez "Inspire Global Assessments".

Choisissez ensuite la "Course-by-Course Evaluation" et l'option "WES ICAP".

Le site de WES va maintenant vous détailler comment envoyer les documents nécessaires pour démontrer la validité de votre formation:

- **Vos relevés de notes:** vous devez contacter l'établissement d'enseignement supérieur (université, école, etc.) qui vous a délivré votre diplôme d'infirmier-ère et lui demander d'envoyer des copies de tous vos relevés de notes, cours par cours, directement à WES. En fonction des instructions qui vous sont données, les relevés doivent être envoyés soit par courriel, soit dans une enveloppe scellée, tamponnée ou signée par l'établissement. Surtout, n'envoyez pas les originaux, WES n'en a pas besoin. De plus, les documents que vous soumettez ne vous seront pas rendus.
- **Vos diplômes:** vous pouvez les scanner et les [téléverser directement](#) via votre compte WES, ou les envoyer par courrier postal.

IMPORTANT: Terminez la procédure en ligne avant d'envoyer vos documents. A la fin de la procédure, vous allez obtenir un "Reference number" qu'il faudra mentionner obligatoirement sur tous les courriers que vous adressez à WES. L'adresse postale à laquelle envoyer vos courriers vous est donnée durant la procédure en ligne.

Payez les frais liés à votre démarche (pouvant varier en fonction des options choisies mais représentant généralement environ 400\$CA taxes comprises) et validez la procédure. WES va maintenant traiter votre dossier, ce qui peut prendre plusieurs mois.



2. Prouvez votre niveau d'anglais

Durant la procédure, il vous sera demandé de prouver votre niveau d'anglais, possiblement au besoin d'un examen. Vous en êtes dispensé-e si vous avez complété votre scolarité en anglais au Canada ou que vous pouvez prouver avoir travaillé en tant qu'infirmier-ère, en anglais, durant les deux dernières années.

Si vous n'êtes pas dans l'une de ces situations, vous allez devoir prouver votre niveau d'anglais en passant l'un des deux tests suivants:

- le [CELBAN](#): cet examen est spécifiquement pensé pour les infirmier-ère internationaux-ales et permet de réviser du vocabulaire spécifique et utile à votre future pratique. Les frais sont de 425\$CA.
- le [IELTS Academic Test](#): cet examen est plus général, sans vocabulaire spécifique, mais également considéré comme plus compliqué. Les frais sont d'environ 300\$CA.

Pensez à consulter les [notes minimales requises](#) à ces examens.

3. Faites certifier vos pièces d'identité

Plus tard dans la procédure, on vous demandera de fournir deux pièces d'identité différentes et certifiées/authentifiées. Mieux vaut donc vous préoccuper dès maintenant de cette certification (notarization en anglais), une procédure payante mais très simple: il suffit d'amener vos papiers d'identité ainsi que des photocopies chez un notaire ou un avocat, qui les comparera puis apposera son tampon et/ou sa signature pour certifier qu'ils sont identiques.

Avant de faire cette authentification, consultez bien la [liste des papiers d'identité](#) acceptés dans la procédure qui suit.

4. Inscrivez-vous à l'Inspire Global Assessments

Vous allez maintenant devoir créer un compte sur [Inspire Global Assessments](#) (en anglais uniquement) et compléter un formulaire en ligne, dans lequel vous allez renseigner vos informations personnelles, coordonnées, diplômes et études, etc.

Le formulaire vous demandera quel organisme vous avez utilisé pour faire reconnaître vos diplômes. Mentionnez celui que vous avez choisi à l'étape **"1 - Faire**



reconnaitre vos diplômes". Si vous avez suivi tous nos conseils à cette étape, vous ne devriez plus avoir à vous en soucier: l'organisme par lequel vous êtes passé-e enverra automatiquement l'évaluation de vos diplômes étrangers – educational credential assessment – à Inspire.

Plus loin, il vous sera aussi demandé la preuve de votre niveau d'anglais. Si vous avez déjà passé le IELTS Academic Test, vous pouvez renseigner dès maintenant votre "Test Report Form Number". Si vous ne l'avez pas encore passé, vous pourrez envoyer plus tard votre "Test Report Form" par courriel ou en le téléversant sur votre espace en ligne Inspire. Si vous avez choisi le CELBAN, il faudra envoyer vos résultats après avoir terminé le formulaire, via [ce lien](#) (des frais de 35\$CA seront à payer).

Enfin, si vous n'avez pas à passer d'examen car vous avez travaillé en tant qu'infirmier-ère en anglais ces deux dernières années, vous devez faire remplir [ce formulaire](#) à votre employeur.

Une fois le formulaire en ligne complété, vous allez devoir téléverser les copies certifiées de vos deux pièces d'identité. Si vous avez un doute, reportez-vous à l'étape **"3 – Faites certifier vos pièces d'identité"**.

5. Commencez votre inscription au BCCNM

En attendant que Inspire examine votre candidature et vous recontacte, vous pouvez désormais commencer, en parallèle, votre inscription auprès de l'ordre des infirmier-ères de Colombie-Britannique, le British Columbia College of Nurses and Midwives (BCCNM).

Créez un [compte en ligne](#) et candidatez pour être enregistré-e auprès du BCCNM (practising registration en anglais). Vous devriez recevoir un courriel vous détaillant la procédure à suivre. Celle-ci implique de faire remplir, en anglais, plusieurs formulaires que vous aurez reçus de:

- vos anciens employeurs: ils devront renseigner que vous exercez le métier d'infirmier-ère, vos missions, vos heures travaillées et les dates de début et de fin de votre contrat;
- les autorités régulatrices des pays ou régions où vous avez été enregistré-e comme infirmier-ère: ces organismes devront fournir des informations sur votre enregistrement et sur votre conduite professionnelle.

Notez bien que tous ces organismes doivent remplir les formulaires en anglais et les envoyer directement au BCCNM pour que la procédure soit valide.

Une fois ces documents envoyés, vous avez complété tout ce que vous pouviez pour le moment. Il faut désormais attendre qu'Inspire vous recontacte pour poursuivre la procédure.

6. Passez les examens nécessaires

Si tout est en ordre, vous devriez recevoir une invitation d'Inspire pour réserver les créneaux de [deux examens](#), le "Test assisté par ordinateur (TAO ou, en anglais, Computer-Based Assessment - CBA) et "l'Évaluation en laboratoire de simulation (ELS ou, en anglais, Simulation Lab Assessment - SLA):

- Test assisté par ordinateur (TAO): un examen de 3 à 5 heures, passé sur ordinateur, où l'on vous demandera d'examiner des cas pratiques pour évaluer votre raisonnement clinique et votre capacité à prendre des décisions;
- Évaluation en laboratoire de simulation (ELS): un examen de 3 heures et demi, passé en présentiel, simulant plusieurs rendez-vous médicaux pour évaluer vos connaissances et compétences.

ATTENTION: choisissez bien l'examen que vous souhaitez passer. Pour le TAO, vous avez le choix entre des examens évaluant vos compétences d'infirmier·ère auxiliaire autorisé·e (*Licensed Practical Nurse -LPN*), d'infirmier·ère autorisé·e (*Registered Nurse - RN*) ou les deux en même temps (*Dual Track - RN/LPN*). Pour l'ELS, choisissez l'examen "ELS - IA et IAA" (*SLA - RN/LPN*).

Notez que les frais à payer pour ces examens sont élevés et peuvent monter jusqu'à 3000\$CA.

Après avoir passé ces deux examens, Inspire vous enverra vos résultats par courriel dans un délai de 60 jours. Vos résultats seront également directement envoyés au BCCNM, qui se chargera de vous recontacter directement pour vous préciser les dernières étapes. En fonction de votre cas, il pourra vous être demandé de suivre une formation supplémentaire.

Après avoir validé les dernières demandes du BCCNM, il vous faudra passer un autre examen:

- le [REX-PN](#) pour les infirmier·ère auxiliaires autorisé·e·s;
- le [NCLEX-RN](#) pour les infirmiers/infirmières autorisé·e·s.

Dans les deux cas, il s'agira d'un examen supervisé en ligne, évaluant vos connaissances d'infirmier·ère, moyennant des frais associés d'environ 350\$CA plus taxes.

Si vous réussissez l'examen, BCCNM vous recontactera pour vous annoncer que votre enregistrement est validé. Vous pouvez désormais exercer votre profession. N'oubliez pas de renouveler votre enregistrement [chaque année](#) avant le 31 mars.